Le Cercle Numérique & Santé s'associe à la Fehap pour développer leur coopération dans le domaine du numérique en santé. Ce rapprochement vise à favoriser l'émergence de projets e-santé dans les établissements adhérents de la Fehap.

Antoine Dubout, Président de la Fédération des Etablissements Hospitaliers & d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs (Fehap), Solange Ménival, Présidente du Cercle des Décideurs Numérique & Santé et Sandrine Degos, Fondatrice du Cercle et Présidente de Care Insight, ont signé ce jour, dans le cadre du 40e Congrès annuel de la Fédération qui se tient les 25 et 26 novembre, une convention de partenariat axée sur le développement des usages et des projets e-santé dans les établissements qui en sont membres.

La Fédération sera notamment impliquée dans la réflexion qui alimentera les travaux du Cercle en 2016 sur la transition numérique de notre système de santé, se positionnant ainsi comme un acteur résolument engagé dans l'innovation en santé.

A propos du Cercle des Décideurs Numérique & Santé

Afin de porter dans le temps une action durable, le Cercle des Décideurs Numérique & Santé a vocation à faire travailler ensemble industriels, acteurs de santé, institutionnels et relais d'opinion sur une plateforme commune au-delà du portage politique. Avec une ambition :

accompagner l'émergence d'une filière industrielle d'excellence, qui réponde aux enjeux de santé publique, de sécurité, de pérennité et de création de valeur économique. Le Cercle est le think tank du numérique en santé et s'engage depuis février 2012 dans l'animation d'une communauté d'idées et de réflexions autour de la transformation et du décloisonnement du système de santé. Ses travaux et ses analyses sont toujours réalisés dans une perspective citoyenne, d'efficience et d'amélioration de la qualité de prise en charge. Après avoir mené des auditions d'experts et des travaux comparatifs internationaux pendant deux ans sur le parcours numérique du patient, le Cercle a initié en 2014 des recherches sur les « Indicateurs de maturité numérique des territoires » qui se poursuivent en 2015.

Pour plus d'informations : http://www.cercle-decideurs-sante.fr/

À propos de la FEHAP

La Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs (FEHAP) est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente dans tous les champs de la protection sociale. Les établissements et services Privés Non Lucratifs allient la mission de service public et un mode de gestion privée, pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes : garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous, assurer la permanence et la continuité des soins et la prise en charge tout au long de la vie de toutes les pathologies, de tous les handicaps et de la perte d'autonomie.

La FEHAP en chiffres c'est plus de 4000 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par plus de 1600 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance), plus de 246 600 lits et places, 220 000 professionnels pour 2,5 millions de personnes accueillies chaque année.

Pour plus d'informations : www.fehap.fr